

« Trapèze Ouest : la métamorphose »

Moins de huit ans après l'arrêt de l'activité industrielle sur le site Billancourt, tout un pan des terrains de l'usine situé sur la partie Ouest du Trapèze -entre l'avenue Emile-Zola et la rue du Vieux-Pont-de-Sèvres- a radicalement changé de visage. Les sheds, les cheminées, les extracteurs d'air, les murs de briques et les espaces où, dominés par le château d'eau, s'entassaient les matières premières comme les déchets de fabrication ont disparu. Et à leur place se dressent désormais des immeubles qui abritent des logements, des bureaux, des commerces, des équipements publics –tels que crèches et écoles-. L'ambition de cet article est à la fois d'informer nos lecteurs sur la réalisation de cette première tranche du nouveau quartier de Boulogne-Billancourt, mais aussi de tenter d'illustrer cette transformation en superposant au chantier en cours d'achèvement des images illustrant ce que fut l'usine-mère de Renault, pour tous ceux qui ont eu le privilège d'y travailler et d'y circuler, quelle que fût la tâche qu'ils avaient à y effectuer.

2010, ANNÉE CHARNIÈRE

D'emblée, il importe de préciser que, lesancements des différents programmes ayant été décidés avant le déclenchement de la crise économique, celle-ci n'a eu aucune conséquence sur la réalisation de cette partie de la ZAC, dénommée « Rive de Billancourt Ouest » dont l'achèvement est programmé pour le deuxième semestre 2012. Et en ce qui concerne le Trapèze Est -« Rive de Billancourt Est »-, si les programmes ne sont pas remis en cause, néanmoins, il est probable qu'il y aura un peu plus de souplesse dans le calendrier de mise en œuvre en fonction de l'évolution de la conjoncture.

De onze bâtiments livrés fin 2009, on passera à vingt-quatre fin 2010, soit 207 400 m² contre 112 500 m² un an plus tôt. Pen-

dant cette même période, le nombre de logements et de résidents permanents aura plus que doublé : de 720 appartements accueillant 1 600 « pionniers », on atteindra 1 450 logements abritant environ 3 500 nouveaux Boulonnais. Ne reste aujourd'hui en friche que l'îlot « D3 » qui, le long du quai, correspond aux anciennes parcelles « E » et « P », en aval du pont Daydé, où se situaient autrefois la centrale électrique du Trapèze, la gare routière et le PC des pompiers de l'usine.

« LAISSE BÉTON... »

Il est étonnant de constater que, là où s'élevaient les bâtiments abritant les ateliers, nous sommes désormais au cœur d'un vrai quartier caractérisé par la volonté d'imposer

une réelle mixité sociale sur tout son territoire et par la mise en œuvre de normes rigoureuses allant dans le sens du développement durable (cf. : l'article « Le développement durable sur la ZAC Île Seguin-Rives de Seine » AMETIS Infos N° 9, mars 2008). Cet espace urbain s'organise autour de son parc de 7 ha dont un premier tiers est déjà planté, de sa crèche -60 berceaux et 20 places en halte garderie-, de son groupe scolaire, appelé « Robert-Doisneau », qui, comprenant 18 classes de maternelle et de primaire, ouvrira dès septembre prochain, et aussi de ses commerces : autant d'équipements indispensables pour créer une animation et du lien social au sein de ce nouvel espace urbain.

Le premier d'entre eux a ouvert il y a quelques mois. Il s'agit du café-restaurant « Renaud » situé sur le quai Georges-Gorse, au rez-de-chaussée de l'immeuble Khapa. Renaud avec un « d » et non pas Renault, « lt », peut-être parce que désormais l'usine c'est « laisse béton » pour reprendre le titre d'une chanson bien connue..., à moins qu'il s'agisse simplement du nom du propriétaire.

Apparaîtront ensuite une supérette, une boulangerie et un salon de thé sur le cours de l'île Seguin... Sans compter les modernisations et les changements en cours des boutiques situées à la périphérie du quartier, comme on le constate aux alentours de la place Jules-Guesde.

Et, même s'ils seront loin d'atteindre les effectifs de l'ancien site industriel, les emplois créés sur la zone sont également en progression constante : de 2 200 fin 2009 à 3 300 prévus fin 2010.

LA CHUTE DU MUR

Cette partie de la ZAC comporte une particularité : la présence, face aux immeubles flambant neufs, du quartier du Pont de



Chantier du groupe scolaire « Robert-Doisneau » et de l'immeuble d'habitation dans lequel il est inséré vu depuis la nouvelle rue Marcel-Bontemps, située non loin du tracé de l'ancienne rue Gustave-Sandoz.

© SAEM Val de Seine Aménagement / photo H. Abbadie



Esquisse de la tour « Horizons » telle qu'elle apparaîtra en 2011. Au premier plan le Renault Square Com et la place Georges-Besse.
© Ateliers Jean Nouvel



Débouché du cours de l'île-Seguain rue Yves-Kermen, à l'emplacement de « W14 » et de l'ancienne porte d'entrée des bureaux de l'U.F.M.B. A gauche l'immeuble de bureaux « Aurélium », et séparant la nouvelle voie de la rue du Vieux-Pont-de-Sèvres, « L'Angle », nouveau siège du journal L'Equipe.
© SAEM Val de Seine Aménagement / photo H. Abbadie

Sèvres construit à la fin des années 70 selon des normes qui se révèlent aujourd'hui mal adaptées aux exigences environnementales du nouveau siècle. Même si cette opération est moins spectaculaire, réussir la mise à niveau et l'intégration au nouveau quartier du Trapèze de cette zone d'habitat dense de conception plus ancienne demeure un véritable challenge urbanistique. Une tâche délicate qui nécessite beaucoup de talent

et une concertation permanente avec une population dont une grande partie y réside depuis près de trente-cinq ans.

Aujourd'hui, la construction des piliers de la passerelle destinée à relier la dalle haute du quartier du Pont de Sèvres est bien engagée et la pose du tablier est imminente. De même, la réalisation du mail commercial qui ira de l'avenue du Général-Leclerc jusqu'à

la rue du Vieux-Pont-de-Sèvres -en partant de l'actuel Carrefour-Market- est en cours. Le désamiantage des tours de bureaux a commencé, reste à en moderniser l'aspect extérieur et les mettre en conformité avec les nouvelles normes environnementales. Quant aux nombreux logements sociaux caractéristiques de cet ensemble, leur propriétaire, Paris-Habitat, a consulté les résidents sur les améliorations que ceux-ci souhaitent voir apporter aux accès et aux parties communes des immeubles.

Il convient de souligner qu'une des transformations majeures de cette partie du quartier est particulièrement perceptible depuis la rue du Vieux-Pont-de-Sèvres. Jusqu'à ces dernières années, avec d'un côté le glacis des parkings des immeubles du quartier du Pont de Sèvres et de l'autre les murs de l'usine, c'était, surtout les soirs d'hiver, une tranchée sinistre et mal éclairée, simple voie de passage pour les automobilistes pressés tentant d'éviter les bouchons de l'avenue du Général-Leclerc. Désormais, avec la mise en place d'un éclairage public flambant neuf, les débouchés des nouvelles voies conduisant au cœur de l'ancien Trapèze et l'alternance des styles architecturaux des façades des immeubles ont redonné vie à cette rue qui ne fut longtemps qu'un no man's land, symbolisant la frontière entre le monde de l'usine et le reste de la ville.

Rédaction : Pierre Zigmant



Le Parc de Billancourt qui recouvre une grande partie des anciens ateliers de la fonderie. A gauche les immeubles d'habitation en construction le long de la nouvelle avenue Pierre-Lefauchoux. Photo prise le 5 juin 2010 lors de l'inauguration.
© Ametis / Photo Etienne Lésillour

A Pont Daydé.

B Quai Georges-Gorse.

C « Khapa » (immeuble de bureaux).

D Bâtiment Pierre-Dreyfus (X).

E Parc de Billancourt (1ère tranche).

F Avenue Emile-Zola.

G Allée Robert-Doisneau.

H « Anthos » (immeuble de bureaux).

I Rue Marcel-Bontemps.

J « La Factory » (immeuble de bureaux).

K Pont Renault.

L Renault Square Com.



M Rue du Vieux-Pont-de-Sèvres.
N Place Georges-Besse.
O Tour « Horizons ».
P Passage Pierre-Bézier.

Q Groupe scolaire Robert-Doisneau.
R Place Joseph-Frantz.
S « Aurélium » (immeuble de bureaux).
T « L'Angle » (immeuble de bureaux).

U Rue Yves Keermen.
V Cours de l'île-Seguin



© SAEM Val de Seine Aménagement / Photo G. Halary